

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 05 octobre 2017

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 21/09/2017
Présents : 18	L'an deux mille dix-sept et le cinq octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie
Dont Présents non votants : 0	sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS
Représentés : 0	Présents : Jean ARCAS, Jean-Pierre BERRAUD, Roland BASCOUL, Bernard BOSC, Guillaume DALLERY, Yvan CASSILI, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Yves FRAÏSSE, Klèber MESQUIDA, Christophe MORGO, Martine OLMOS, Pierre POLARD, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Luc SALLES, Bernard ROUANET
Votants : 18	
Pour : 18	
Contre : 0	Représentés :
Abstentions : 0	Présents non votants :
	Excusés : Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Francis BOUTES, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Yves ROBIN, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL
	Absents :

Objet: Procès-verbal du Comité syndical du 19 juillet 2017

L'AN DEUX MILLE DIX SEPT et le dix neuf juillet à seize heures, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles se sont réunis à la Salle de l'Occitanie à Cessenon-sur-Orb sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS.

Présents :

J.ARCAS (CdC Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur), **JN.BADENAS** (CdC Sud Hérault), **G.BARO** (CdC Les Avant-Monts), **JP.BERRAUD** (CdC Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur), **B. BOSC** (CdC Sud Hérault), **J.CABROL** (CdC Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur), **Y.CASSILI** (CdC Grand Orb), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur), **N.ETIENNE** (CdC Les Avant-Monts), **D.GALTIER** (CdC Les Avant-Monts), **J.GARCIN-SAUDO** (Conseil Départemental), **K.MESQUIDA** (Conseil Départemental), **JC.PETIT** (CdC Sud Hérault), **M.PASSIEUX** (Conseil Départemental), **P.POLARD** (CdC Sud Hérault), **MP.PONS** (Conseil Départemental), **S.QUEROL** (CdC Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur), **Y.ROBIN** (CdC Grand Orb), **B.SALETTES** (CdC Grand Orb).

Excusés :

R.BASCOUL (CdC Grand Orb), **F. BOUTES** (CdC Les Avant-Monts) représenté par G. BARO, **E.DAUZAT** (CdC Sud Hérault), **MA.EDO** (CdC Grand Orb) représenté par Y.CASSILI, **JL.FALIP** (Conseil Départemental) représenté par MP. PONS, **G.DALERY** (CdC Grand Orb) représenté par B.SALETTES, **A. IMBERT** (Conseil Départemental), **V.GAUDY** (Conseil Départemental), **M.GIL** (CdC Les Avant-Monts), **C. MORGO** (Conseil Départemental), **M.OLMOS** (CdC Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur), **C.REBOUL** (Conseil Départemental), **L.SALLES** (CdC Grand Orb) représenté par J. ARCAS, **H.SOLA** (CdC Minervois, Saint-Ponais, Orb-Jaur), **B.VIDAL** (CdC Les Avant-Monts), **P.VIDAL** (Conseil Départemental).

Assistaient également à la réunion :

L.ABADIE (Pays HLV), **A.BOISARD** (Pays HLV), **A.GALIBERT** (Pays HLV), **S.HERPSON** (Pays HLV), **J.LARGUIER** (Conseil Départemental), **JP.MATEO** (Pays HLV), **C. ROGER** (Pays HLV), **M. PIMENTA** (Pays HLV).

Le Président accueille les membres du Comité syndical et déclare la séance ouverte à 16 heures, le quorum étant atteint.

Examen des rapports présentés en Comité Syndical

2017-19-07-01 Procès verbal du 24 mai 2017, rapport présenté par Jean Arcas : le procès verbal de la séance du 24 mai 2017 n'appelant pas de commentaire, est adopté à l'unanimité.

2017-19-07-02 Habitat : évaluation du Programme d'Intérêt Général et étude pré-opérationnelle, rapport présenté par Sylvie QUEROL : le Pays Haut Languedoc et Vignobles est engagé dans une politique de l'habitat depuis 2007, ce qui a permis de rénover 1 961 logements pour 14 000 000 € de subventions et 34 000 000 € de travaux. Parallèlement, une opération

façade est menée comme action d'accompagnement. Elle a permis de rénover 323 façades pour 541 778 € de subventions et 2 898 294 € de travaux. Le diagnostic met en exergue des pistes d'actions pour lever les freins des besoins identifiés. Il concerne des actions permettant de lutter contre l'habitat indigne, contre la précarité énergétique et l'adaptation des logements. En termes d'actions transversales, l'opération collective de modernisation, l'accompagnement à la revitalisation des centres bourgs, la lutte contre la précarité énergétique dans les logements communaux et l'opération façade « Colorons le Pays » et l'accompagnement de l'opération « Cœur de villages » portée par la Communauté de communes Sud Hérault seront privilégiées. Une modification de l'opération façades est proposée, la subvention sera majorée de 100 % pour les propriétaires concernés ; les aides deviennent des aides à la personne relevant des plafonds de ressources de l'ANAH. Le Comité syndical valide à l'unanimité l'évaluation du PIG, l'étude pré-opérationnelle ainsi que la modification du règlement de l'opération façades.

2017-19-07-03 **Habitat : demande de fichiers copropriétés fragiles, rapport présenté par Sylvie QUEROL** : le Comité syndical valide à l'unanimité la demande du fichier permettant le ciblage des futures actions sur les copropriétés si leur état de fragilité est confirmé.

2017-19-07-04 **Habitat et patrimoine : convention CAUE, rapport présenté par Sylvie QUEROL** : l'assistance du CAUE permet d'apporter une meilleure réponse architecturale en accompagnant les porteurs de projets. Ce partenariat a vocation à éviter les dégradations et les pollutions visuelles, notamment sur les centres anciens. La convention est validée à l'unanimité par l'assemblée.

2017-19-07-05 **Patrimoine : conventionnement avec l'Etat pour la création d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine dédié aux musées, rapport présenté par Jean-Noël BADENAS** : afin de concevoir une offre muséale jouant sur la complémentarité des sites dans le cadre d'un projet culturel global à l'échelle du territoire, il est proposé de conventionner avec la DRAC pour la création d'un poste de conservateur du patrimoine dédié aux musées. Le Président du département considère cette action comme essentielle venant s'imbriquer dans la politique départementale synergique entre patrimoine et politique de sites. L'assemblée valide à l'unanimité la convention de partenariat avec la DRAC.

2017-19-07-06 **Patrimoine : conventionnement avec la Région et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc pour la conduite d'inventaires du patrimoine, rapport présenté par Jean-Noël BADENAS** : l'objectif de ce partenariat porte sur le recensement du patrimoine mobilier/immobilier de la Commune de Lamalou-les-Bains et le diagnostic patrimonial de la Commune de La Tour-sur-Orb. Cette documentation scientifique rassemblée constituera un outil d'aide à la décision et fera l'objet d'actions de sensibilisation et de valorisation. L'assemblée valide à l'unanimité la convention de partenariat.

2017-19-07-07 **Opération Grand Site « Cité de Minerve, Gorges de la Cesse et du Brian » : demande de subvention auprès du Conseil départemental de l'Hérault et du programme LEADER – Conception et mise en forme du document cadre de l'OGS, rapport présenté par Jean ARCAS** : le document de référence traduisant la stratégie et le plan d'actions de l'Opération Grand Site est en voie de finalisation. Il fera l'objet d'une édition de qualité avec un travail spécifique de conception. Cette action fera l'objet d'un dossier de demande de subvention appelant 2 864,68 € du Conseil départemental et 11 458,72 € du programme Leader. Cette opération est validée à l'unanimité.

2017-19-07-08 **Tourisme : bilan des ventes 2016 des outils de communication relatifs à la randonnée et offre promotionnelle de randonnée, rapport présenté par Jean-Noël BADENAS** : le Pays a créé un outil de communication sur l'itinérance avec 73 sentiers vendus au prix de 8,40 €. Il est proposé de faire une communication ciblée auprès des clubs du département et des départements voisins par une offre promotionnelle au prix de 6,50 €. L'assemblée valide à l'unanimité l'offre promotionnelle.

2017-19-07-09 **Santé : Contrat Local de Santé – Convention financière 2017, rapport présenté par Jean ARCAS** : Le Contrat Local de Santé se terminera à la fin de l'année 2017, il porte sur 4 axes stratégiques :

- Les soins de premier recours et les urgences
- Le parcours de santé des personnes âgées
- Le panier de services de soins et de prévention de proximité, avec un focus sur les addictions, la santé mentale des jeunes et l'accès aux droits et aux soins
- Le développement de la télémédecine

Afin de poursuivre cette démarche, un courrier a été adressé à la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé, pour lui demander de signer un nouveau CLS. Des réponses concrètes ont été apportées, mais il reste un travail à mener sur les thématiques qui sont en cours de mise en œuvre.

La coordonnatrice réalise actuellement un bilan global de l'action conduite à travers le CLS, qui sera présenté lors d'un Comité syndical avec les pistes d'actions pour le prochain CLS.

L'assemblée valide l'unanimité la convention financière de 2017, qui nous permet de recevoir la participation financière de l'ARS sur la coordination du CLS, à hauteur de 50 % des dépenses.

2017-19-07-10 Approche Territoriale Intégrée – Appel à projets : favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables, rapport présenté par Marie-Pierre PONS : le Syndicat mixte a été retenu sur l'appel à projets régional sur fond FEDER « Approche Territoriale Intégrée » et a obtenu une enveloppe réservataire de 1 438 709 € sur six priorités d'investissement dont deux priorités mettant en avant la production et la distribution d'énergie, ainsi que l'efficacité énergétique.

Afin de consommer l'enveloppe réservée, le Pays souhaite lancer un appel à projets en direction des porteurs de projet (Entreprises, Collectivités territoriales, Etablissements publics, Associations, Groupements d'Intérêt Public, Groupement d'Intérêt Economique, Groupement Européen de Coopération territoriale, Société d'Economie Mixte... sauf particuliers), de façon à accompagner les porteurs de projets, qui pourraient s'inscrire dans la démarche de développement durable et de transition énergétique.

Cet appel à projets viendrait compléter la démarche Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte.

Les projets éligibles porteraient sur :

- L'installation visant la production d'énergie renouvelable, quelle que soit la source d'énergie pour de l'autoconsommation,
- Les réseaux de distribution valorisant la chaleur (et de froid) produite à partir de sources d'énergies renouvelables.

L'appel à projets est doté d'une enveloppe fermée de 194 000 € financée par le FEDER dans le cadre de l'ATI. Le soutien est octroyé sous forme de subventions (taux maximum de 60 %, hormis pour le photovoltaïque en autoconsommation : 25 %). L'appel à projets sera lancé en septembre prochain. L'assemblée valide à l'unanimité l'appel à projets.

2017-19-07-11 Motion pour le maintien du centre de soins à Lamalou-lès-Bains - Combes, rapport présenté par Jean ARCAS : le rapport présenté est validé sur le fond mais pas sur la forme. L'assemblée demande à ce que la motion soit réécrite intégrant la partie contexte et demandant sur la deuxième partie le maintien du service par la pérennisation de l'établissement. Cette proposition est validée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h 30.

